

qui doit entrer en vigueur en 1979, rendra compte d'une somme supplémentaire de 28 millions de dollars.

L'une des choses les plus importantes que je tiens à annoncer aujourd'hui, c'est qu'aux termes du programme d'expansion des entreprises, nous allons offrir 1 milliard de dollars de garantie pour des prêts bancaires consentis à l'entreprise privée. Jusqu'ici le budget du programme pour l'expansion des entreprises était fixé à 350 millions de dollars. Nous le portons à un milliard.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Avant que certains députés de l'opposition ne s'empresent de faire remarquer que nous dépensons un milliard de dollars, je voudrais souligner que nous assurons les prêts apparemment justifiés qui sont consentis par les banques aux entreprises. Nous assurons le prêt jusqu'à concurrence de 90 p. 100, mais dans certains cas, s'il s'agit d'une idée novatrice nous l'assurons entièrement.

C'est une marque de confiance que le gouvernement témoigne au monde des affaires et à son aptitude à relever les défis des années 80. On peut dire qu'il s'agit de financement de dernier recours grâce à une assurance du gouvernement contre la perte pour les prêts consentis par les institutions privées de prêt. Comme ce pouvoir est renouvelable, à mesure que les prêts sont remboursés, de nouvelles assurances peuvent être accordées. Il s'ensuit qu'une somme de plus d'un milliard sera disponible à titre de dette provisoire pour faciliter l'expansion des compagnies ou leur permettre de se lancer dans une nouvelle activité.

Ce programme a permis d'aider au cours de l'année dernière quelque 256 sociétés dont seules sept n'étaient pas détenues par des capitaux canadiens. Je tiens à le souligner pour ceux qui douteraient du fait que nous aidons les Canadiens. L'ampleur de ce programme montre bien que les Canadiens ont confiance en l'économie de leur pays.

L'Office d'expansion des entreprises est un organisme national dont le siège est situé à Ottawa. Il compte dix bureaux provinciaux animés par des hommes d'affaires qui se chargent de redistribuer les fonds sous forme de prêts directs et de subventions ou qui s'en servent pour financer des programmes très complexes de garanties de prêts et d'assurance risques. En 1979-1980, l'office disposera d'un montant supplémentaire de 28 millions, ce qui porte à environ 100 millions la somme totale de ses fonds. On prévoit qu'au cours de la moitié de la prochaine décennie, les fonds mis à la disposition des entreprises par le biais de cet organisme représenteront plus de 1.3 milliard de dollars.

Pour important qu'il soit, le Programme d'expansion des entreprises n'est pas le seul volet de l'aide apportée par le gouvernement fédéral à l'industrie. Comme je l'ai déjà mentionné, la Société pour l'expansion des exportations, la Banque fédérale de développement, d'autres services du ministère ainsi que les dispositions de la loi sur les prêts aux petites entreprises ont permis d'apporter à l'industrie canadienne une aide financière se chiffrant à 3.7 milliards de dollars en 1977-1978. Au total, ces organismes ont directement participé à 197,000 projets visant surtout nos petites et moyennes entreprises.

Un nouveau programme amélioré d'expansion des entreprises élargira ce critère afin d'y inclure les entreprises plus modestes ou de taille moyenne. Mon collègue, le ministre d'État chargé de la petite entreprise (M. Abbott) a réussi à

faire valoir leur cause. Il aura maintenant la tâche agréable d'expliquer aux propriétaires de petite entreprise les avantages du programme et comment ils peuvent s'en prévaloir.

Plusieurs nouvelles mesures viendront accroître la souplesse du programme d'expansion des entreprises afin d'encourager les fusions et les acquisitions. Le soutien à la recherche, à la conception et au développement augmentent sensiblement. Plus de fonds sont consacrés à l'extension des marchés d'exportation et à la promotion des ventes, particulièrement dans certaines régions des États-Unis. Le ministère mettra en œuvre un programme d'assurance-responsabilité de 100 millions de dollars, afin de permettre aux industriels de se prémunir contre les risques et d'aider davantage les compagnies canadiennes à participer à d'importants projets d'investissements.

Nous prévoyons plusieurs autres mesures, toutes visant à aider les entreprises canadiennes à se moderniser et à saisir les bonnes occasions. Nous entrons dans une ère de grands changements technologiques et de grands bouleversements des modes d'échanges et de la consommation. Nous entrons dans cette nouvelle ère avec de nombreux avantages, nos ressources et notre savoir-faire, malgré le pessimisme affiché de temps à autre par les partis de l'opposition.

M. Woolliams: Et nos ventes de blé?

M. Horner: Oui, nous vendrons des quantités énormes de blé. Les améliorations apportées au programme de soutien industriel s'inscrivent dans toutes ces mesures et ces initiatives. Comme je le disais tout à l'heure, le programme offre l'appui du gouvernement à la marge de . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Horner: Dans le peu de temps qui me reste, monsieur l'Orateur, j'essayerai de résumer ce que j'ai dit et de faire quelques autres commentaires au sujet de notre rendement et de notre potentiel économiques.

Je le répète, nous entrons dans une ère d'importants changements dans le domaine de la technologie, des modes d'échanges et de la demande des consommateurs et nous avons les ressources et les capacités voulues pour affronter cette nouvelle ère. Certaines personnes manquent de confiance dans les hommes d'affaires canadiens, mais nous leur faisons absolument confiance. Nous reconnaissons qu'à la suite de la libéralisation des échanges, certaines entreprises canadiennes se trouvent en difficulté. Toutefois, nous pensons qu'en fin de compte, ces négociations leur donneront plus de débouchés que de difficultés. La réduction des obstacles tarifaires et la levée des obstacles non tarifaires au Japon, aux États-Unis et en Europe vont certainement aider les entreprises canadiennes et améliorer le climat économique. Le programme de soutien industriel dont j'ai parlé vise à aider les compagnies à se restructurer afin de réduire au maximum les difficultés que l'on peut prévoir pour le début des années 80.

Nous établirons un groupe spécial relié aux négociations commerciales multilatérales pour conseiller les responsables du programme d'expansion industrielle quant aux industries qui